

Dossier de presse

Budget 2025 : le Département réaffirme ses priorités au service des Samariens

Réunie en session les lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril 2025 sous la présidence de Christelle Hiver, l'Assemblée départementale a adopté son Budget primitif 2025. D'un montant de 781,5 millions d'euros, celui-ci s'inscrit dans un contexte contraint et inédit avec une baisse des recettes de fonctionnement de près de 5 millions d'euros.. Grâce aux efforts budgétaires déjà réalisés et à une dette maîtrisée, le Conseil départemental conserve des marges de manœuvre financières qui lui permettent de poursuivre son action résolue en faveur des Samariens notamment des plus fragiles, pour favoriser le bien vivre et le cadre de vie, partout sur le territoire.

Un contexte budgétaire contraint et inédit

Ce Budget s'inscrit dans un contexte inédit : faute d'informations suffisantes, notamment en raison de l'absence de Loi de finances fin 2024, la collectivité a été contrainte de reporter son vote. La conjoncture défavorable et les réformes imposées par l'État obligent la collectivité à faire des choix et arbitrer ses priorités pour maintenir un service public de qualité au bénéfice des Samariens.

Le Budget du Département s'établit à 781,5 M€, répartis entre 656 M€ en fonctionnement et 125,5 M€ en investissement.

L'impact de la Loi de finances se traduit par une diminution des recettes de fonctionnement de plus de 12 M€. Au global, grâce à quelques recettes dynamiques, les recettes de fonctionnement enregistrent une baisse de 5 M€ par rapport au Budget précédent.

Dans ce contexte, le Département poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui augmentent de 2,9 M€ (+0,4 %) tout en garantissant le bon exercice de ses compétences obligatoires. Par exemple, les dépenses consacrées à l'enfance et à la famille continuent de progresser (+8,9 M€ soit +8,9 %).

L'épargne brute, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'établit à 28,7 M€ au Budget primitif 2025, en recul de 7,9 M€ par rapport à 2024 (36,6 M€).

Un haut niveau d'investissement maintenu

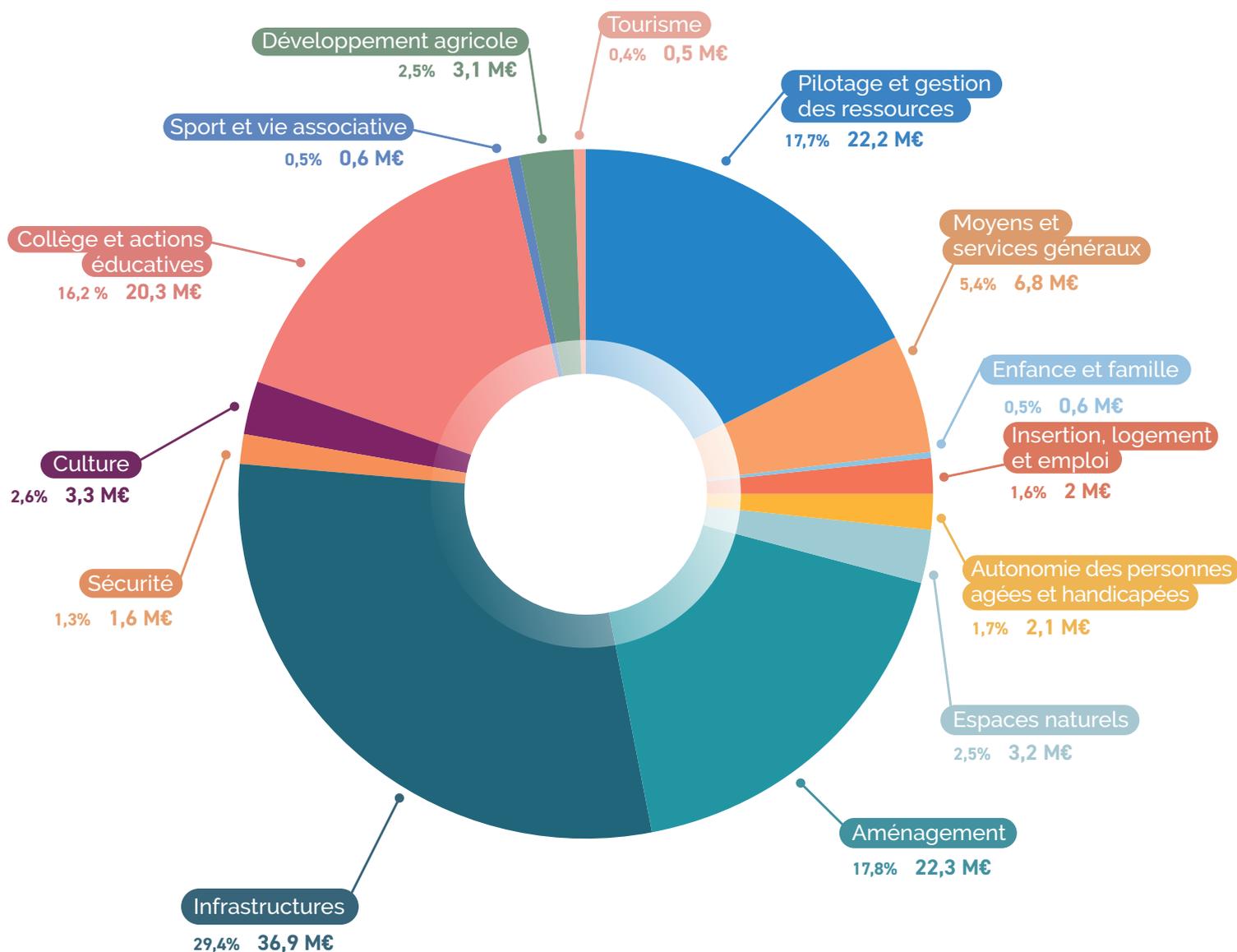
Malgré ce contexte, le Département maintient un haut niveau d'investissement, avec plus de 125,5 M€, et continue notamment à soutenir les communes.

Grâce à la gestion saine et rigoureuse de la collectivité engagée par la majorité départementale depuis 2015, ce Budget mobilise encore un haut niveau d'investissement à hauteur de 125,5 M€ au service des habitants de la Somme et de la modernisation et du développement du territoire :

- entretien et sécurisation du réseau routier départemental
- développement des infrastructures fluviales
- construction de la bibliothèque départementale
- reconstruction du collège de Oisemont et restructuration du collège Rosa Parks à Amiens
- maintien de l'aide aux communes
- aménagement des espaces naturels sensibles
- aide aux travaux de réhabilitation des logements...

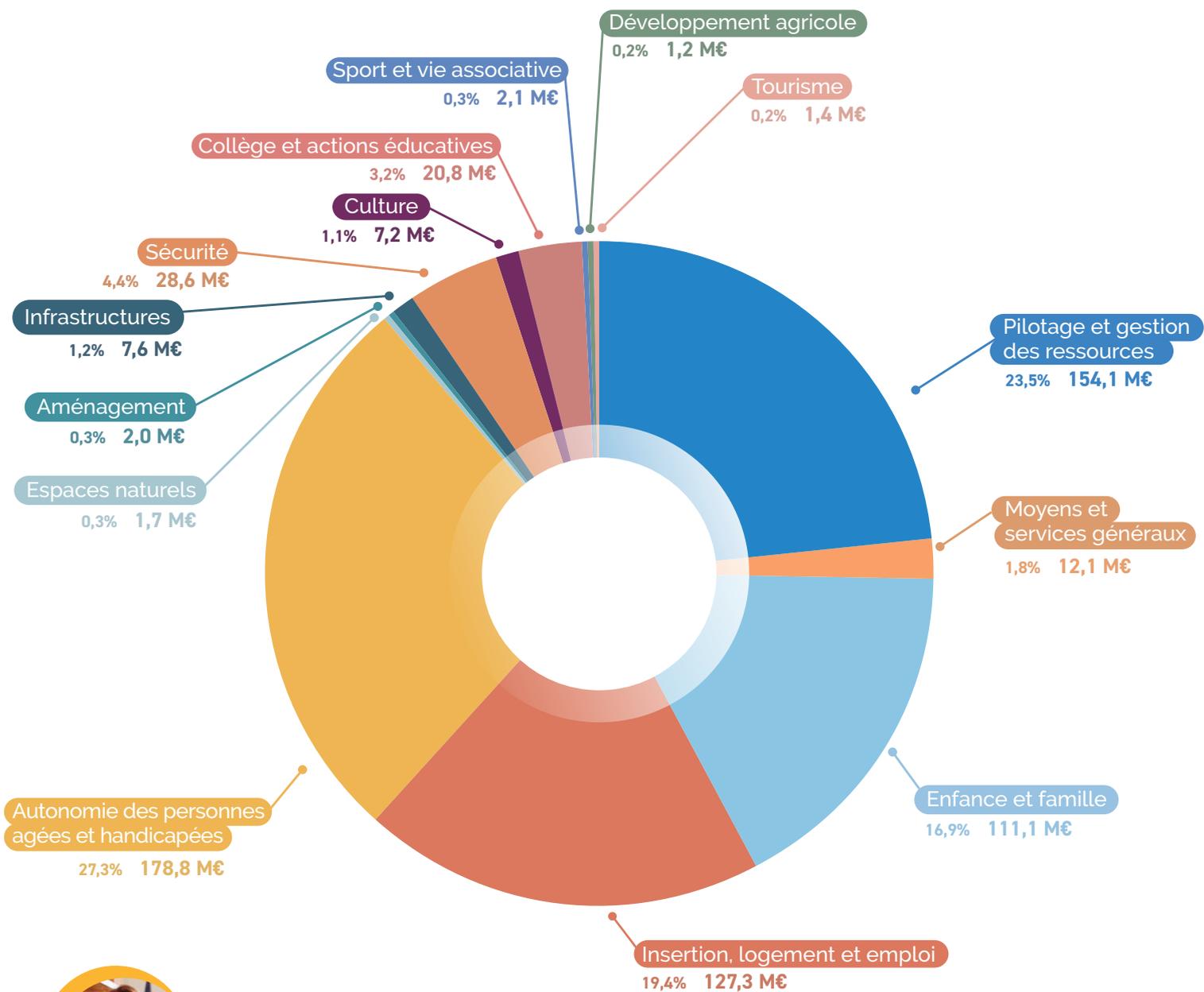
Un Budget Primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 781,5 M€

dont 125,5 M€ pour l'investissement et 656 M€ pour le fonctionnement



Dépenses d'investissement par mission y compris remboursement de la dette (hors réaménagement de dette) : 125,5 M€

Dépenses de fonctionnement par mission y compris frais financiers : 656 M€



Christelle HIVER
Présidente du Conseil départemental de la Somme

« Le Budget primitif 2025 a été adopté après une période d'incertitude financière, période marquée par une Loi de Finances qui met fortement à contribution les collectivités locales, dont bien sûr les Départements, appelés à supporter 40% de l'effort. Grâce aux efforts de gestion entrepris depuis 2015, la situation financière du Conseil départemental de la Somme permet encore aujourd'hui de maintenir un niveau d'investissement conséquent tout en répondant aux attentes de ses habitants.

À travers ce Budget, et avec le concours d'Isabelle de Waziers, Vice-présidente en charge des Finances et de l'Europe, la majorité départementale reste fidèle à ses priorités : accompagner tous les Somariens et notamment les plus fragiles, nos enfants, nos aînés, les personnes en situation de handicap, les allocataires du RSA vers le retour à l'emploi, mais aussi accompagner le développement de notre territoire par l'amélioration du cadre de vie, avec un engagement renforcé dans la Transition écologique. »

Le Département de la Somme, acteur engagé pour tous les Samariens

En 2025, le Département de la Somme poursuit et intensifie son engagement en faveur de la protection de l'enfance, du retour vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées, de la lutte contre la précarité, de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des habitants.

✓ Renforcer la protection de l'enfance et l'accompagnement familial

La protection de l'enfance demeure une priorité majeure. Le Département augmente le Budget dédié à cette politique et poursuit les travaux engagés dans le cadre du Contrat Départemental de la Prévention et de la Protection de l'Enfance (CDPPE). Pour répondre aux besoins des enfants, un choc d'offres sera mis en place avec la création de 120 nouvelles mesures d'accompagnement éducatif, renforçant ainsi le soutien aux familles et évitant les placements en institution lorsque cela est possible.



Le Département renforce à nouveau sa politique de recrutement des assistants familiaux, tout en améliorant leurs conditions d'exercice. Il facilitera également leur accès au logement grâce à un partenariat avec l'AMSOM, permettant ainsi d'augmenter leur capacité d'accueil.

L'accès à la culture et au patrimoine sera favorisé pour les enfants confiés et leurs familles d'accueil, avec la gratuité des sites départementaux et de ses partenaires. Une réflexion sera également menée pour améliorer l'accueil des fratries, des femmes isolées avec enfants en bas âge et des mineurs non accompagnés (MNA).

Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) fera l'objet d'un nouveau projet d'établissement en 2025, visant à renforcer son rôle d'accueil d'urgence et à développer son maillage territorial. En parallèle, le Département poursuivra l'expérimentation de missions de thérapie familiale en lien avec le Tribunal pour enfants, afin d'accompagner les familles en difficulté et d'éviter, lorsque cela est possible, un placement.



✓ Faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Autre priorité de l'action départementale, le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. La loi « Plein emploi » entend généraliser les 15 à 20 heures d'activités hebdomadaires pour les nouveaux entrants au RSA. Le Département accompagnera ce changement en proposant aux collectivités des missions d'intérêt général pour favoriser l'insertion professionnelle.

En complément, l'expérimentation menée sur deux territoires pour un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA sera poursuivie et amplifiée. L'offre d'insertion sera recalibrée en coordination avec France Travail. Pour lever l'un des principaux freins à l'emploi, des plateformes de mobilité solidaire seront déployées dans les trois bassins d'emploi du département, en partenariat avec la Région Hauts-de-France complétant la matière.

✓ Lutter contre la précarité et améliorer les conditions de logement dans la Somme

Le Département intensifie ses actions en faveur des foyers modestes avec la reconduction de l'opération des paniers solidaires, tout en adaptant leur distribution aux besoins des bénéficiaires. La mutuelle solidaire départementale mise en place en 2024 pour garantir un meilleur accès à la santé aux Samariens fera l'objet de campagnes d'information.

En matière de logement, le Département suivra les effets de la charte signée avec les bailleurs sociaux en 2024, visant à développer l'offre de logement. La collectivité continuera également de financer la rénovation thermique des logements et d'adapter le Fonds Solidarité Logement (FSL) pour répondre au mieux aux besoins des ménages en difficulté.



✓ Accompagner l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap

Le Grand Âge et le handicap constituent deux priorités majeures. Le Département poursuivra son engagement au sein du Service public départemental de l'autonomie (SPDA) et participera activement au développement du Gérontopôle des Hauts-de-France dont il est membre fondateur, afin de mieux coordonner les actions en faveur des seniors et de la prévention de la perte d'autonomie.

En 2025, le Département reconduira ses actions pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap, favoriser leur inclusion dans tous les domaines de la vie (culture, sport, scolarité, etc.) et permettre leur insertion professionnelle.

Les aides au répit pour les aidants, mises en place en 2024, seront reconduites et l'étude de faisabilité pour le déploiement d'une nouvelle offre d'accueil destinée aux couples aidant/aidé se poursuivra.



En 2025, l'accent sera mis sur l'augmentation des places pour les personnes handicapées vieillissantes et sur l'augmentation du nombre de places en service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour mieux répondre au souhait des personnes en situation de handicap d'être accompagnées à domicile. L'appel à projets pour la création d'un établissement d'accueil médicalisé pour les personnes présentant un handicap psychique a été lancé au dernier trimestre 2024. Celui pour les personnes handicapées vieillissantes sera lancé au premier semestre 2025.

Le programme de mise en accessibilité des collèges s'accéléra avec 5 nouveaux collèges qui entreront en phase travaux tandis que les études seront enclenchées sur 12 nouveaux collèges en 2025. Dès la rentrée 2025-2026, le collège de Corbie sera le premier collège 100% inclusif de la Somme, permettant de poursuivre la politique d'inclusion au sein des collèges.

À travers ces actions, le Département de la Somme réaffirme sa volonté d'être aux côtés de tous les Samariens, à chaque étape de leur vie. En investissant dans la protection de l'enfance, l'insertion professionnelle, la lutte contre la précarité, l'autonomie et l'accessibilité, il poursuit son ambition de construire un territoire plus solidaire, inclusif et tourné vers l'avenir.

Un Département attractif et engagé pour le bien-vivre en Somme

En 2025, le Département poursuit son action pour renforcer l'attractivité du territoire, améliorer le cadre de vie et soutenir les collectivités locales.

✓ Un soutien réaffirmé aux communes

Le Département a décidé de prolonger jusqu'à fin 2025 son aide aux projets d'investissement des communes. Ce sont ainsi plus de 9 millions d'euros qui seront mobilisés en faveur des 771 communes samariennes. Par ailleurs, le Département renouvelle son partenariat avec Territoire d'Énergie Somme dans le cadre de travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage par cette fédération. Le Département maintient également son appui en ingénierie pour accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagement.

✓ Valorisation de la Vallée de Somme

Après une décennie d'investissements massifs dans la Véloroute Vallée de Somme, le Département engage une nouvelle phase pour améliorer les services aux usagers : un plan de développement prévoit l'installation de relais, haltes et aires de repos avec équipements pour leur offrir un confort optimal et un haut niveau de service. Il s'agit également de favoriser l'itinérance et les connexions entre les destinations. Parallèlement, la Traverse du Ponthieu et le réseau points-nœuds verront leurs infrastructures renforcées afin de faire de la Somme une destination connue et reconnue en matière de mobilités douces en France.

La démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », lancée en 2019, continue de se concrétiser avec des études à Long et un développement vers Ham. Un nouveau partenariat avec la SPL Vallée idéale développement permettra d'identifier d'autres sites à valoriser.

Enfin, les travaux de réouverture à la navigation du canal de la Somme et la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme entre Voyennes et Saint-Simon se poursuivent. Prévu jusqu'en 2027, ce projet s'inscrit dans une politique plus large de modernisation des infrastructures routières, cyclables, fluviales et portuaires du département.



✓ **Tourisme, culture et patrimoine**

La saison culturelle départementale promet d'être à nouveau riche en 2025. Le Printemps du Département, le Festival des Bistrots, tout comme les séances de cinéma en plein air, seront à nouveau proposés aux Samariens.

L'Abbaye de Saint-Riquier, qui célèbre ses 1 400 ans, sera mis à l'honneur à l'occasion d'une exposition-événement. Saint-Riquier fêtera aussi les 40 ans de son festival en juillet prochain. Après une édition 2024 réussie, le Département invitera les spectateurs à un voyage musical cosmopolite, entre musique classique et grande chanson française, art vocal, jazz, electro-classique, rock !

Après l'avoir décidé en 2024, le Département a repris au 1^{er} janvier 2025 la gestion directe de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne ainsi que le Centre d'accueil et d'interprétation de Thiepval qu'il va réinvestir : développement des publics, notamment scolaires, nouvelles expositions temporaires, développement de partenariats avec des structures nationales ou internationales, travaux de rénovation...



2025 marquera le lancement des travaux de la future Bibliothèque départementale de la Somme, avec une ouverture prévue début 2027, marquant un engagement fort du Département pour la lecture publique.

✓ **Engagement renouvelé pour le sport**

Après une année marquée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la politique sportive sera revisitée tout en étant poursuivie : financement des clubs, dispositif savoir-nager, Village des sports...

En 2025, Amiens accueillera une étape du Tour de France, permettant de promouvoir une fois encore notre territoire. Le Département poursuivra également son soutien à la pratique pour les personnes en situation de handicap.

✓ **Plus que jamais côtés des sapeurs-pompiers**

Le soutien aux sapeurs-pompiers de la Somme est renforcé avec une augmentation de la contribution départementale au SDIS et un accompagnement des investissements, tant dans les véhicules que les centres d'incendie et de secours, pour garantir un service opérationnel et performant au service de la sécurité des Samariens.



✓ **Soutien à l'agriculture et à l'élevage**

En 2025, le Département de la Somme poursuivra son engagement en faveur des agriculteurs-éleveurs en maintenant des tarifs attractifs pour les analyses réalisées par le Laboratoire départemental grâce à une subvention compensatoire pour les éleveurs samariens. Le Département a tenu à promouvoir les producteurs et l'aggro-industrie samarienne à l'occasion du Salon international de l'agriculture en février dernier.

✓ **Les grands projets d'infrastructures qui avancent**

Le Canal Seine-Nord Europe entrera en phase opérationnelle avec les premiers travaux préparatoires dans la Somme et la liaison ferroviaire TGV Amiens-Roissy bénéficiera de nouveaux financements. Sur le plan numérique, le déploiement de la fibre optique avec 216 000 prises installées fin 2024 se poursuivra avec 10 000 prises supplémentaires déployées et un deuxième data center créé.

✓ **Améliorer la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les collégiens**

Dans les collèges, 2025 verra le lancement de grands travaux à Oisemont et au collège Rosa Parks d'Amiens, en complément des travaux dans les espaces de restauration du collège Amiral Lejeune à Amiens, pour la SEGPA du collège Guy Mareschal à Amiens, de l'extension de sanitaires et d'un préau au collège d'Ailly-sur-Somme ou encore des façades du collège Jean Moulin de Moreuil.



Le Département poursuivra également ses actions pour améliorer le bien-être et la réussite des élèves : actions contre le harcèlement scolaire et les discriminations, installation de distributeurs de protection hygiéniques pour lutter contre la précarité menstruelle, lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour un accès facilité au sport, à la culture ou à la lecture, le dispositif Somme Chéquier Collégien sera reconduit à la rentrée 2025-2026 dans une version revisitée.

Le bien manger dans les collèges reste une volonté forte du Département qui continue de favoriser l'utilisation de produits locaux dans restauration scolaire. Cette action permet de soutenir les producteurs Samariens.

Un Département engagé dans la Transition écologique et la ressource en eau

En 2025, le Département de la Somme adoptera sa feuille de route de la Transition écologique en intensifiant ses actions dans toutes ses politiques publiques.

Un réseau d'agents ambassadeurs sera mis en place et de nouvelles initiatives verront le jour. Les actions lancées en 2024, comme le soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau et la distribution gratuite de kits hydro-économiques sont poursuivies. L'aide à l'achat de vélos à assistance électrique est quant à elle recentrée sur les ménages modestes avec un projet d'insertion.

Plusieurs nouvelles études seront lancées, notamment pour la rénovation thermique du collège Jean-Marc Laurent à Amiens. L'objectif est de maintenir les efforts entrepris qui ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de 42% en une décennie.

En lien avec Territoire d'Énergie Somme, les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) auront la possibilité d'être accompagnés par un conseiller en énergie pour identifier les travaux à mener et les sources de financement possible.

Les efforts pour réduire l'empreinte carbone se poursuivront : l'optimisation des déplacements, le verdissement de la flotte automobile ou encore la promotion des mobilités douces et du covoiturage sont au programme. Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), voté par l'Assemblée départementale en 2024, entrera en phase opérationnelle.



La réhabilitation complète de l'ex-centre administratif départemental (CAD) passera en 2025 en phase de programmation, avec un appel d'offres prévu début 2026. Le projet permettra, à terme, de réunir l'ensemble des services centraux de la collectivité dans un seul bâtiment plus accessible et plus performant énergétiquement.

✓ Préservation de la biodiversité et développement des espaces naturels

Le Département renforcera sa politique en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec une nouvelle stratégie 2025-2035. Les acquisitions foncières se poursuivront, notamment sur le site d'Etinehem-Méricourt, avec des travaux de dépollution et de renaturation. De nouvelles animations seront mises en place dans les ENS, préfiguration d'un agenda nature plus ambitieux en 2026. Le Département recrutera deux écogardes et un animateur ENS. Les actions contre les espèces invasives ou envahissantes, comme le myriophylle hétérophile, continueront sur le fleuve Somme.

Le site de Samara poursuivra son développement avec la fin des travaux de la maison gauloise et des études pour une gestion écologique exemplaire. Un projet de liaison entre les deux parties du site sera étudié.



Les collèges seront au cœur de cette dynamique avec :

- Des actions de sensibilisation ;
- La réalisation des actions financées dans le cadre du budget participatif sur la Transition écologique ;
- Le renforcement de la lutte contre le gaspillage alimentaire par l'installation de composteurs.

Le Département poursuivra son engagement auprès des agriculteurs via la charte avec la Chambre d'agriculture et la convention avec la Région. Le plan de lutte contre le frelon asiatique, nuisible aux apiculteurs, sera reconduit.



